Le Parisien

Essonne

«Château du XVIIe, proche de Paris, au cœur d'un parc d'exception» : le domaine de Courson est à vendre

La famille, propriétaire de ces lieux situés en Essonne depuis plus de 200 ans, se sépare du château et de son parc de 5 hectares, connu pour avoir accueilli pendant une trentaine d'années les Journées des plantes. Le prix de vente serait de 12,5 millions d'euros.

Le domaine de Courson, en Essonne, est mis en vente par la famille propriétaire depuis plus de 200 ans. DR

Par Cécile Chevallier, avec Grégory Plouviez

Le 1 mars 2022 à 14h47

Le domaine de Courson n'est pas le genre de bien où le panneau « à vendre » est affiché sur les grilles. Pour savoir qu'il est mis en vente, comme l'a annoncé le journal Le Figaro, il faut se rendre sur le site de l'agence immobilière Patrice Besse. L'annonce référencée 524 073 indique sobrement : « Proche de Paris, un château du XVIIe siècle, au cœur d'un parc d'exception, romantique et botanique, d'environ 45 hectares. » Les Fustier et de Nervaux de Loÿs, propriétaires des lieux, ont décidé de se séparer de ce bien exceptionnel, conservé par la famille depuis plus de 200 ans. Selon nos informations, le prix de vente, qui n'apparaît pas dans l'annonce, serait de 12,5 millions d'euros.

Le ticket pour s'offrir un château du XVIIe siècle de plus de 1 200 mètres carrés de surface et plus de vingt chambres, mais aussi un « petit château », des dépendances de 700 mètres carrés, un gîte ouvert en 2018 dans les anciennes écuries... Classé monument historique depuis 1944, son origine remonte au XVIe siècle, avec la construction d'un manoir en pierres et en briques commandé par Gilles Lemaître, avocat général de François Ier. En 1775, les Lamoignon, famille qui acquiert le domaine au XVIIe siècle et qui le « monumentalise », le vendent à Guillaume-Joseph Dupleix de Bacquencourt, ancêtre des propriétaires actuels. Au XIXe siècle, les ducs de Padoue, cousins de Napoléon, lancent une grande campagne de restauration.

Un paradis de nature

Le domaine comprend également le parc de 45 hectares, labellisé « Jardin remarquable » par le ministère de la Culture en 2004. « D'abord conçu à la française, il a été transformé au XIXe siècle en un parc romantique à l'anglaise par les grands paysagistes Louis-Martin Berthault et les frères Bühler qui ont créé, entre autres, une pièce d'eau de plus d'un hectare bordée de massifs décoratifs, une pièce unique où se reflète la demeure », décrit l'agence Patrice Besse.

Tulipiers de Virginie, cyprès chauves, pins noirs d'Autriche, massifs de chênes plus que centenaires, hêtres, cornouillers, de nombreux massifs d'azalées, rhododendrons, hydrangéas ou encore l'étonnant séquoia géant qui a reçu le label d'« Arbres remarquables », le parc est un paradis de nature, très prisé des promeneurs quand il est ouvert aux visites. Un amour des plantes qu'Hélène et Patrice Fustier ont érigé en concept pendant trente-deux ans.

Le déracinement des Journées des plantes, « cela avait déjà été une rupture »

En 1982, le couple lance les Journées des plantes de Courson. D'abord réservé aux spécialistes, le rendez-vous a vite attiré les foules. D'autant que l'année suivante, Muriel de Curel, propriétaire du domaine voisin de Saint-Jean-de-Beauregard (à moins d'une quinzaine de kilomètres) se lance dans la même aventure, avec la Fête des plantes. Loin de se faire concurrence, ces deux événements ont permis à l'Essonne de se faire une place, très réputée, dans le milieu de la botanique, recevant chacun entre 20 000 et 30 000 visiteurs.

Mais en 2014, le domaine de Courson « exporte » ce rendez-vous au domaine de Chantilly dans l'Oise pour pouvoir le préserver, et se concentre sur les réceptions, les événements exceptionnels comme le salon des Grandes marques automobiles, les Journées du

patrimoine ou encore les visites, guidées ou libres, du château et du parc, qui reprendront le 15 mars prochain. « Cela avait déjà été une rupture, la fin d'une période, se souvient Alain Artoré, le maire (sans étiquette) de Courson-Monteloup. Ces Journées des plantes ont permis à la commune de rayonner à l'international, jusqu'aux États-Unis. »

L'élu était au courant de la mise en vente. « Olivier de Nervaux de Loÿs, l'un des propriétaires, m'avait prévenu, confie l'élu. Il voulait que cela reste confidentiel. Ils ne prennent pas cette décision de gaieté de cœur, mais ils ont consulté leurs enfants et aucun ne souhaite reprendre le domaine, même si toute la famille y reste très attachée. Ils ont préféré trouver une solution de leur vivant. J'espère que les futurs propriétaires seront fidèles à l'esprit du domaine, qu'il restera accessible et qu'il ne sera pas trop transformé. »

« Trouver un investisseur conforme à l'esprit » des lieux

Pour la commune de 600 habitants, pas question d'user de son droit de préemption car elle n'en a pas les moyens. « Mais nous espérons que le destin du château et du parc resteront compatibles avec les enjeux du domaine, qu'ils soient patrimoniaux, environnementaux… »

En Essonne, département qui abrite 7 des 21 sites prestigieux de la route des « Jardins et Châteaux autour de Paris », la nouvelle de la mise en vente du domaine de Courson a évidemment fait le tour des familles propriétaires de belles demeures. « Je l'ai lu dans le Figaro, témoigne Valentine de Ganay, l'une des propriétaires du château de Courances, à côté de Milly-la-Forêt. Car je vis surtout à Londres, loin des mondanités françaises. Mais cela m'a attristée. J'ai beaucoup d'admiration pour Hélène Fustier et feu son mari Patrice. Ce qu'ils faisaient pour les plantes, avec ces Journées organisées au printemps et à l'automne, était remarquable. »

François Durovray, le président (LR) du conseil départemental, a également appris la nouvelle par la presse. « L'enjeu est de trouver un investisseur conforme à l'idée qu'on se fait du domaine. Nous serons vigilants et je suis prêt à établir des contacts pour que son avenir reste cohérent avec l'esprit des châteaux et jardins de l'Essonne. Il y a deux ou trois ans, j'avais réuni pour un dîner tous les propriétaires de demeures d'exception du département au domaine de Chamarande. On sait que c'est l'engagement de toute une vie pour les entretenir. Nous avons étudié comment mettre en place un dispositif de soutien pour le patrimoine privé. Nous avons ainsi aidé à la réfection de la toiture du domaine de Saint-Jean-de-Beauregard. On peut aussi les aider à créer des synergies entre eux pour des circuits touristiques… »